Lo Presse est une (Entre pie, d'une milité souveraire. (Pie IX.)

journal quotidien politique et religieux

Suisse France, Belgique Allemagne, Authiche Italie, Espagne. Angleterre, Hollande. Etats-Unis

1 an 6 mois 3 mois fr. 20 11 6 19 . 36

Rédaction et Expédition BUREAUX: Grand'Rue 10, à Fribourg

La Rédaction rend compte des ouvreges dont deux exemplaires lui sont adressés.

Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

BUREAU DES ANNONCES: Grand'Rue, 10, à Fribourg.

Prix de la ligne ou de son espace : 15 cent.

Des remises sont faites sur les annonces souvent répétées. Lettres et argent franco.

MONSEIGNEUR MERMILLOD

AUX CATHOLIQUES DE GENÈVE.

Voici le texte de la belle lettre pastorale adressée par Mgr Mermillod, évêque d'Hébron, vicaire apostolique de Genève, au Clergé et aux fidèles soumis à sa juridiction :

- Nos très chers Frères,
- « Le 17 février prochain sera écoulée la septième année de notre exil; ce n'est pas sans émotion que nous voyons s'achever cette semaine d'années pendant lesquelles nons avons été retenu implacablement loin de vous, loin de nos œuvres, loin de ce cher pays dont nous sentons, plus que ja-mais, l'absence prolongée. Verrons-nous bientôt l'époque du retour et pouvons-nous espérer la joie de remettre les pieds sur ce sol, que nous n'avons pas touché une seule fois pendant ce long espace? Dieu a fix é l'heure de la justice, et nous osons croire que le gouvernement de notre patrie, comme nos citoyens, laisseront tomber les barrières qui s'opposent à ce retour désiré.
- « Nous n'avions pas prévu un agssi durable éloignement ; la Providence l'a permis dans des intentions que l'avenir rendra plus visibles; nous avons à la bénir, parce que, si notre cœur a beaucoup souffert, d'ineffables consolations chrétiennes et des joies inespérées nous ont été données abondamment. Souvant, nous avons été broyé de douleur, en apprenant la spoliation de nos églises, la proscription des servantes des pauvres, les épreuves du clergé; mais notre âme se relevait forte et confiante, parce que nous contemplions de loin la vie catholique se développer et s'affermir dans nos chapelles de planches, la foi vive, la piété ardente grandir au sein de nos paroisses.
 - « Les hommes, qui ne jugent qu'à travers

66 FEUILLETON DE LA LIBERTÉ.

DIX ANS

AU SERVICE DU ROI PIE IX

MÉMOIRES D'UN ZOUAVE PONTIFICAL

Le comte Philippe de V***

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES ARCADES

Feuilleton inédit

Le 1er juillet

PIE IX AU CAMP DES PRÉTORIENS.

Aujourd'hui, le Souverain-Pontife est venu par sa présence, inaugurer la magnifique caserne qui s'élève sur l'ancien camp des Prétoriens. L'aspect monumental de cet édifice, ses dispositions bonnes et hygiéniques font autant d'honneur à l'intelligence du ministre des armes qu'au savoir de l'architecte. Orné pour la circonstance avec des étendards aux couleurs pontificales, des draperies, des guir-

les jeux et les intérêts de la politique humaine, ne comprennent pas que nos âmes s'élèvent plus haut, que si nous résistons pacifiquement et patiemment aux entreprises de l'injustice, ce ne sont ni des vues ambitieuses, ni des intérêts terrestres que nous défendons. S'il ne s'était agi que de notre personne, les persécuteurs se seraient arrêtés au lendemain de notre exil; mais non, ils ont continué à multiplier leurs violences et leurs habiletés légales contre les droits et les libertés de la sainte Eglise catholique. L'insuccès de ces efforts pour fonder un schisme quelconque, pour séduire, intimider ou diviser les catholiques, n'éclatet-il pas aux yeux de tous? Les voix les moins impartiales avouent sans déguisement l'impuissance de la persécution et l'écroulement de cette nouvelle organisation religieuse. En présence de ces ruines sur lesquelles sont inscrites de fatales atteintes à la prospérité et au renom de Genève, nos catholiques, unis à leurs prêtres, offrent des phalanges compactes de chrétiens convaincus, éprouvés et fortifiés, de citoyens d'un patriotisme dévoué et incontestable.

« Ce qui a fait la ferme et inébranlable vie de l'Eglise, c'est sans doute le refus de pactiser avec des élections schismatiques, c'est la vigueur persévérante des associations de la ville et de l'Union des Campagnes, dont nous sommes fier; mais c'est plus encore la prière, c'est l'esprit de foi, ce sont les vertus chrétiennes pratiquées, c'est la fidélité à accourir à nos saints Offices et à la Table Sainte, aux jours de nos solennités et à la fête pascale à l'exemple des premiers chrétiens. Vous n'avez pas opposé la violence à la violence, le mal au mal; vous n'avez pas tenté des révoltes aisées et des représailles trop naturelles : vous avez voulu surmonter le mal par le bien, comptant, pour la victoire, sur la justice et la charité qui élèvent les cœurs et,

des cœurs, passent dans les lois et les sociétés.

· Nous nous sommes vu peu à peu dépouiller de nos droits, de nos sanctuaires, nous avons assisté à tout ce qui peut le plus accabler la conscience. Nous n'avions aucune des puissances publiques de notre pays, ní la force, ni l'argent, ni l'opinion, et cependant nous pouvons répéter la triomphante parole de saint Paul: « Il a plu à Dieu de choisir les choses les plus faibles et les plus dédaignées, même celles qui ne sont point, pour confondre celles qui sont ! » Voilà ce que peut accomplir l'esprit de foi sous le souffie de Dieu. N'est ce pas une lecon saisissante que la Providence accorde à notre pays, si ouvert à toutes les utopies religieuses, à toutes les théories de l'incrédulité, à tontes les tentatives de rénovation sociale, afin de convaincre les cœurs droits que, soit les écoles de la politique, soit les grandeurs de la raison humaine, doivent s'incliner devant la croix de notre adorable Sauveur Jesus Christ, et reconnaître la vitalité indestructible de son Eglise?

« Que les hommes sérieux qui s'étaient laissé prendre par les vains mots « d'ultramontanisme, de curie romaine, d'empiètement clérical, de périls imaginaires pour la patrie » réfléchissent ; qu'ils lisent avec calme et sans préjugés l'histoire de ces sept années, et ils reconnaîtront l'impuissance des attentats contre la conscience de leurs frères catholiques, ils se convaincront que toute cette conjuration n'a fait que nuire à la paix, à l'honneur, au bien-être de Genève. Les prêtres et les fidèles catholiques peuvent redire le cantique des Livres Saints : C'est le Seigneur qui est notre refage et notre appui dans nos tribulations; notre foi ne se trouble pas, quand même la terre serait ébranlée. O vous qui voulez nous opprimer, cessez done vos luttes impuissantes. C'est le Seigneur des vertus qui est

« avec nous, c'est Dieu qui est notre sou-* tien. (1). > (A suivre)

CORRESPONDANCE

Berne, 9 février.

Comme je vous l'ai promis, je reviens aujourd'hui sur l'affaire du grand tunnel du Saint-Gothard. Dans cette entreprise, tout le monde le sait, l'honneur suisse est engagé aussi bien que le capital, et le peuple suisse a le droit de savoir où il en est J'ai sous les yeux le 7m compte rendu ou rap-port de gestion de la direction de l'entreprise pour l'exercice de 1878. Ce rapport contient, il est vrai, une quantité énorme de détails sur les travaux du grand tunnel, et offre, en même temps, dans une douzaine de pages des matériaux précieux sous le point de vue, géognostique et géologique.

Mais ce rapport passe à l'ordre du jour sur une affaire très sérieuse et tandis que la direction du Saint-Gothard consacre des pages entières à des dissertations qui n'intéressent que les géologues, elle n'a que quatre lignes pour parler en passant d'un gonflement de terrain (blähende Strecke), qui a englouti (jusqu'au mois de mai 1879) une somme de 800,000 francs.

Des hommes compétents estiment qu'il aurait mieux valu parler avec plus de détails de ce qui concerne ce gonflement de terrain ; la question a au moins autant d'intérêt pour les actionnaires que les disserta-tions géognostiques et géologiques pour les

Comme je vous l'ai écrit l'autre jour, ce comme je vous fai certi l'autre jour, ce gonflement de terrain se trouve entre 2,783 et 2,831 mètres, à compter du seuil septentrional (du côté de Gœschenen); ce gonflement a donc une longueur de 48 mè-tres; il est le résultat d'une pression verticale et en même temps latérale, que la masse montagneuse exerce dans la direction de l'axe du tunnel. Il est facile de compren-

(1) Dominus refugium et virtus, adjutor in tribulationibus (Ps. 45).

landes, des fleurs et de la verdure, il présentait un magnifique coup d'œil. Les troupes bien équipées formaient un carré fermé par un des côlés de la caserne mème, et les musiques disposées sur les terrases faisaient retentir l'air de leurs joyeuses symphonies. La foule était considérable.

Pie IX fut recu par Mgr de Mérode et par l'état-major de l'armée; il est entré dans la caserne, l'a visitée entièrement et en a loué la noble simplicité. Le pape est descendu ensuite dans le camp et ld'une voix sonore a donné la bénédiction apostolique à ses troupes agenouillées.

Sa Sainteté est remontée en voiture, a passé lentement devant nous et nous avous pu à l'aise contempler son visage souriant et plein de santé. Après son départ nous avons défilé devant le ministre des armes et le général Kanzler.

le général Kanzler.

3 juillet

SAN MARIE IN VIA LATA. — PRISON DE SAINT PAUL.

L'apôtre saint Paul se faisait gloire d'être citoyen romain. Accusé par les Juifs, il revendique devant ses juges les droits inhérents à cette dignité, et Festus le fit conduire à Rome, au tribunal de César. Son disciple, saint Luc, nous a raconté son arrivée dans la Ville éternelle. Il lui fut alors permis de demeurer où il voudrait sous la garde d'un soldat. Les Romains avaient deux manières d'emprienner les counables: la première d'emprisonner les coupables : la première était la prison publique, la seconde s'appelait

la libera custodia; le condamné choisissait la maison qu'il voulait; il n'en pouvait sortir. C'était une espèce de condamnation aux arrêts forcés. Une longue chaîne attachait la main droite du captif à la main du gardien qui répondait de sa personne. Saint Paul loua un appartement dans une hôtellerie de la via lata entre le Capitole et le champ de Mars. Là, il demeura deux ans, dit saint Luc, recevant tous ceux qui venaient le voir, préchant le royaume de Dieu, et enseignant avec une grande confiance ce qui regarde le Seigneur Jésus, sans que nul ne s'y opposat. Ses mains portaient des fers, mais la parole de Dieu n'était point enchaînée : il préchait l'Evangile, convertissait son gardien Martial, faisait sourdre miraculeusement l'eau dans sa prison pour le baptiser. Les chrétiens venaient le voir, il les instruisait et les consolait; les infidèles, les philosophes, et très probablement Sénèque, voulurent le connaître et l'entendre; mais Dieu, qui se révèle aux humbles et aux petits, se cache pour les superbes et les orgueilleux. — Burrhus, préfet du prétoire, et Sénèque, son ami, le précepteur de Néron, ne furent point louchés des puissantes opérations de la grâce.

Aux chrétiens qui ne pouvaient le visiter, la libera custodia; le condamné choisissait la

grâce.

Aux chrétiens qui ne pouvaient le visiter,
Paul, le prisonnier de Jésus-Christ, envoyait
du fond de sa prison des lettres brûlantes
d'amour pour son Seigneur et de tendresse
pour les âmes. Parlageant avec saint Pierre
la sollicitude de toules les Eglises, il ne dédaignait point d'oublier ses souffrances et
ses responsabilités pour se faire l'avocat
d'un esclave et écrire à Philémon cette let-

tre qui sollicite avec tant de cœur et d'éloquence la grâce d'Onésime.

Cette prison de saint Paul existe encore dans le Corso, à côté du magnifique palais Doria, elle fait le coin de la rue in via lata. Une charmante église, dédiée à Marie, la surmonte; mais j'avoue que j'élais plus pressé de descendre dans la prison que d'admirer les richesses de ce gracieux sanctuaire. Un escalier nous conduit dans ce souterrain qui, du temps de Paul, était un rez-de-chaussée. Plusieurs salles basses et voûtées le composent; un petit autel surmonté d'un bas-relief en marbre représentant Pierre et Paul, Martial, et saint Luc écrivant les Actes des apôtres, s'élève à l'endroit où Paul fut enchaîné. Une colonne où fut fixée sa chaîne une fontaine dont l'eau jaillit miraculeusement pour baptiser Martial, tels sont les trésors de ce sanctuaire! Il fait bon ici et la prière s'échappe du cœur, ardente et pleine despérance. C'est ici m'il fau lire les Enf. trésors de ce sauctuaire : Il lait boil let la prière s'échappe du cœur, ardente et pleine despérance. C'est ici qu'il faut lire les Epitres aux Ephésiens, aux Philippiens, à Philippiens du l'Abrany aux remagnique les èpies. res aux Ephésiens, aux Philippiens, à Phi-lémon, aux Hébreux, ces remarquables chefs-d'œuvres d'éloquence, d'amour et de foi, que l'apôtre écrivit entre ces murs d'une prison l Comme on sent que Dieu était véritablement en ses apôtres, qu'ils vivaient de sa vie et et qu'ils étaient forts de sa puissance.

Toi saint Luc écrivit l'histoire des premiè-res luttes et des premièrs triomphes de l'E-glise! Saint Pierre est venu y visiter son ami et son frère. Quel ange nous révélera jamais les secrets de leurs célestes entre-tiens? Les progrès de l'Eglise naissante, ses dangers, leurs craintes, leurs espérances, l'amour des âmes, le désir de donner leur

dre qu'un pareil phénomène est très em-barrassant à une profondeur de 900 mètres au dessous de la surface de la terre, c'està-dire au sein d'une haute montagne, et que la direction des travaux du grand tunnel a dù faire tous les efforts possibles pour vaincre cet obstacle imprévu.

A cet effet, on a dressé des échafandages, en y employant des sapins d'un diamè tre de 50 à 70 centimètres; mais la pression de la masse montagneuse était si forte que ces échafandages furent écrasés, ou, s'ils ont résisté jusqu'à l'exécution de la maçonnerie des voltes celles-ci ont étà à plunerie des voûtes, celles-ci ont été, à plu sieurs reprises, déformées quelques jours après l'enlèvement des échafaudages. clefs de voûte, construites en granit d'une épaisseur de 1 mètre 50, sont émiettées comme si elles avaient été construites avec de la molasse, et les piédroits, construits avec les matériaux les plus durs extraits dans le percement et ayant une épaisseur maçonnée de 2 mètres 20, se sont déformés, de sorte qu'il a fallu enlever ces maçonneries pour les refaire jusqu'à quatre fois pendant le cours de deux années.

Vers la mi-février de l'année 1879, les échafaudages étaient tellement déformés sur tonte la longueur de ce passage redou table, qu'il a fallu interrompre l'exploita tion au moyen des locomotives, et employer

tion au moyen des locomotives, et employer des chevaux pour emporter au dehors les déblais provenant du percement, ce qui a retardé notablement les travaux.

Ce gonflement de terrain a déjà donné lieu à deux expertises. La première prononça que les frais de l'échafaudage tomberaient à la charge de l'entreprise générale tondis que les frais de maconnerie server. rale, tandis que les frais de maçonnerie seraiet, taituis que les trais de maconnerie se-raient partagés par moitié entre la Compa-gnie du St-Gothard et l'entrepreneur général, feu M. Favre. Mais comme les disposi-tions prises par la direction des travaux de construction n'étaient pas suffisantes pour amener à un résultat parlaitement satisfaisant, un second tribunal d'experts dut être nommé par le Conseil fédéral dans le cou rant de l'été dernier.

'ignore, à l'heure où je vous écris, la décision de cette deuxième expertise, mais on m'assure que les différents essais faits pour triompher des obstacles imprévus, ont déjà occasionné vers la fin de mois de mai 1879 une dépense totale de 800,000 fr., dont la plus grande partie tombe à la charge de la Compagnie. Quoi qu'il en soit, ces frais énormes ne

devraient plus être portés sous la rubrique Imprévu ou divers. En outre, on ne saurait contester que le service d'exploitation risque d'être mis en retard, au grand embarras de l'entreprise générale, qui aura à payer une indemnité de plusieurs milliers de francs pour chaque jour de retard. Cela pourra faire une belle somme si le fonctionnaire fédéral du Département des chemins de fer a eu raison quand il a dit que 14 mois s'écouleraient encore avant que ce lieu dan-gereux soit voûté assez solidement pour of-frir les garanties nécessaires à un service

d'exploitation.
On me dit, il est vrai, d'un autre côté, que les difficultés ont été vaincues, après

vie pour les sauver, tels en furent sans doute les sujets. Mais ne cherchons point à péné-trer ces mystères, ne désirons qu'honorer, prier et imiter le glorieux et illustre prison-nier du Christ.

Le 15 juillet

EGLISE DE LA MADELEINE. - SAINT CAMILLE DE LELLIS.

L'église de sainte Marie-Madeleine possède

L'église de sainte Marie-Madeleine possède le corps de saint Camille de Lellis dont on célébrait la fête aujourd'hui.

Ce saint fut d'abord soldat et ne fut pas, disons-le de suite, le modèle de sa compagnie. Il devint joueur et joueur enragé. Licencié, il n'avait rapporté des camps que son équipement et sa malheureuse passion. Il ne tarda pas à mettre son sabre en jeu, il le perdit; son mousquet, il le perdit; sa giberne, il la perdit; sa capote, il la perdit; sa chemise, il la perdit; sa capote, il la perdit; sa chemise, il la perdit; Dépouillé de tout, le nouveau prodigue rentra en lui-même et il revint à Dieu sérieusement. Il apporta à son service l'ardeur naturelle de son caractère, et la grâce en doublant l'intensité et en relevant singuilièrement le motif, il opéra des œuvres merveilleuses. Il se donna tout entier au soin des malades; il passait les jours et les nuits auprès d'eux, leur prodiguant les preuves du dévouement le plus tendre et le plus intelligent. Il fonda, pour l'aider dans cette œuvre, la Congrégation des Clercs Ministres des Infirmes. Il leur donna comme signe distinctif une grande croix rouge qu'ils portent sur leur poitrine.

(A suvere.) (A survre.)

que M. Kaufmann, inspecteur du tunnel, se fût décidé à recourir à des moyens suffisam ment énergiques pour contenir ce gonfle-ment du terrain, en construisant les piédroits d'une épaisseur de 3 mètres (au lieu de 2, 20) et en employant de forts boulons et des crampons de fer, pour joindre auss solidement que possible les différentes parties de la maconnerie. Mais le fonctionnaire du Départe ment fédéral des chemins de fer, qui me donne cette nouvelle tranquillissante, ajoute, en même temps, qu'il faut encore attendre quelque temps, avant d'être sûr que la maconnerie ainsi refaite pourra résister pour toujours à la pression de la masse montagneuse.

Ces divergences d'opinions entre hommes compétents sont assez graves pour que le public ne s'abandonne pas à des illusions, entretenues par des egioteurs qui veulent nous faire croire à la rentabilité et à la sotidité des actions et des obligations de l'en-treprise du Saint Gothard.

Berne, 10 février.

Prétextant des cas d'intolérance qui se seraient renouvelés plus fréquemment dans ces derniers temps, dans différents cantons, à l'occasion de la disposition des lieux de sépulture pour les membres d'autres con-fessions, le Département fédéral de justice et police a entrepris la préparation d'un projet de loi concernant l'exécution de l'art 53, alinéa 2, de la Constitution fédé-

Le Conseil fédéral n'a probablement pas lu ou il a voulu probablement ignorer la lettre de M. le pasteur J.-A. Virieux, de Payerne, lettre publiée dans le Nouvelliste vaudois, et reproduite dans le N° 32 de la Liberté du 10 février Sil'autorité exécutive s'était donné la peine de lire cette lettre et d'y réfléchir un peu, elle aurait pu et dû ajouter au mot intolérance, les expressions très significatives d'arrogance, de préten-tion et de mépris d'un principe de l'Eglise catholique romaine. Ce sont là les expressions qui conviendraient à l'affaire de la Tour de Trême!

L'ambassade austro-hongroise donne connaissance d'un arrêté du ministère hongrois de l'Intérieur, daté du 29 janvier passé. Cet arrêté indique les mesures de police à pren-dre pour empêcher l'exportation des vins falsifiés, et prescrit en même temps la méthode à suivre pour l'analyse chimique, par laquelle toutes les garanties seront données contre le renouvellement des cas de falsification, constatés jusqu'à présent. Cet arrêté sera communiqué aux gouvernements des cantons de Zurich, Berne et St-Gall.

Il est accordé au canton des Grisons un à compte de 8,000 fr. pour les frais des travaux de correction du Rhin, exécutés dans le courant de l'année 1879

M. Albert Schwank, de Altnau. commis à Frauenfeld, est nommé administrateur des

postes à Romanshorn. En execution de l'art, 4 du règlement d'exécution du 6 février 1880, concernant les mesures à prendre contre le phylloxéra, le Conseil fédéral déterminera, en s'ap puyant sur les rapports des gouvernements cantonaux respectifs, les zônes infectées par le phylloxéra, desquelles il sera interdit d'exporter des objets dangereux et suspects. Du rapport du Département fédéral du

commerce et de l'agriculture sur l'état ac-tuel de la propagation du phylloxéra en Suisse, il résulte que, d'après la carte spéciale, les points atteints, qui sont Fluringen, Schmerikon, Mühlberg et Willisau, peuvent être assainis, et qu'il n'existe des points atteints que dans les cantons de Gerère et de Neutètal. Le Carticidad de Neutètal de Neutè nève et de Neuchâtel. Le Conseil fédéral a donc arrêté:

La zône attaquée par le phylloxéra est ordinairement fixée à un rayon de 1,500 mètres à partir des limites du point atteint, constaté en dernier lieu

II. Pour augmenter la sécurité des autres cantons et de l'étranger, et en considérant qu'une police sévère s'exerce le mieux aux frontières cantonales, les zônes pour les cantons de Genève et de Neuchâtel sont étendues jusqu'à leurs frontières. Il est par conséquent interdit d'exporter de ces can-tons : des racines de vigne, sarments, ceps, feuilles, raisins pressés et non pressés, marc, échalas ayant déjà servis engrais et terre d'engrais. Le Département fédéral du com-merce et de l'agriculture est cependant au-torisé à faire des exceptions, après avoir entendu les gouvernements des cantons voisins et sous la condition qu'il sera prouvé

qu'aucun danger n'en peut résulter.

III. Quant aux produits seulement suspects, savoir : arbres fruitiers, arbustes et les produits divers de l'horticulture, la

zône interdite pour les cantons de Genève et de Neuchâtel, est fixée à un rayon de 1,500 mètres à partir des limites du point attaqué, constaté en dernier lieu. Mais pour envois, les conditions suivantes sont fixées :

1º Le certificat d'origine, prescrit par l'art. 6 du règlement d'exécution du 6 fé-vrier 1880, doit indiquer expressément :

a) que les établissements (pépinières, jardins, serres, orangeries, etc.), d'où les envois proviennent, sont situés hors du rayon de 4,500 mètres;
b) qu'aucun cep de vigne attaqué ne s'y est trouvé auparayent:

est trouvé auparavant;
c) que ces établissements ne contiennent pas non plus actuellement des ceps de vigne; et

d) qu'ils soient soun is à des visites ré

d'un moins 2 à 3 par an).

2° Le certificat d'origine, donné par l'autorité municipale, doit être légalisé par la chancellerie d Etat ou par la police.

CONFÉDÉRATION

On mande de Berne:

· En présence des faits d'intolérance récents qui se sont produits dernièrement en matière de sépulture, le Conseil fédéral a chargé le déparlement de justice et police de l'élaboration d'un projet de loi concernant l'application de l'art, 53 alinéa 2 de la Constitution fédérale. »

E finita la commedia!

NOUVELLES DES CANTONS

Zurich. — La société commerciale a discuté le 5 février la question des droits douaniers, mais sans arriver à aucune conclusion précise. Les cotonniers ont combattu pour et les soyeurs contre le libre échange. La loi sur les fabriques a été rudement at taquée à cette occasion. Une seconde assemblée décidera de l'envoi d'une adresse aux Chambres

— Le lac a été couvert dimanche d'une foule de patineurs et de curieux qu'une dé-pêche de Zurich au *Bund* évalue à 100,000 âmes. Toutes les l'eafités riveraines avaient fourni leur contingent et des trains spéciaux avaient amené des cantons voisins de véri-tables caravanes. Comme les jours précé dents, de nombreuses baraques s'élevaient sur la glace. On voyait circuler des traineaux et même des voitures et plusieurs cavaliers s'étaient aussi aventurés sur cette surface unie. De temps à autre on entendait un craquement ou un bruit analogue à celui que produit un train de chemin de fer lorsqu'on l'entend à distance. Pendant la journée, une collecte a été faite pour les pauvres et l'on pense qu'elle produira près de 10,000 fr. Dans la soirée, le club des patineurs et quelques particuliers ont orga-nisé un grand feu d'artifice accompagné d'une illumination, d'un cortège aux flam-beaux, de chants, de musique et de danses. La police a été fort bien faite pendant toute journée et aucun accident ne s'est pro-

Lucerne. - Après le lac de Zurich et Quatre-Cantons. Ce lac est, dit le Vaterland, pris depuis dimanche. Le bateau à vapeur la ville de Milan a fait encore dimanche à 2 h. la course de Lucerne à Fluelen, mais au retour il a dû s'arrêter à Buochs. Les communications entre Buochs et Lucerne ont lieu au moyen de voitures de poste aux frais de la compagnie de navigation.

Bâle-Ville. - Un paysan a abattu un loup près de sa demeure. Ce loup avait jeté la mort et la terreur dans toutes les ni-ches des chiens du voisinage

Le brave campagnard l'a tiré au moment même où il sautait sur son fidèle Médor. Le carnassier a été tué raide, mais le chien de garde avait déjà expiré sous l'unique morsure qui venait de l'atteindre.

Vand: — Le département politique de la Confédération a demandé au département la Contedération a demandé au département de l'Instruction publique et des cultes du canton de Vaud, par lettre du 4 courant, s'il était vrai, comme l'avaient annoncé les journaux, que le nouvel évêque du diocèse de Lausanne eût notifié son entrée en fonctions à l'Etat de Vaud. Le conseil d'Etat a répondu qu'il n'avait reçu jusqu'à ce jour aucune notification de ce genre. Le président du conseil a reçu que visite de Mgr Codent du conseil a reçu une visite de Mgr Co-sandey, lors de son passage à Lausanne, et il l'a envisagée comme un simple acte de courtoisie. A cela se sont bornés les rap-

Neuchâtel. — Des propriétaires neu-châtelois d'outre-Thielle, à Chules, se sont plaints au Conseil d'Etat de ce que :

1. Le canton de Berne leur réclame le paiement de la plus value résultant du dessèchement des marais avant qu'elle se soit 2. Ils ont des raisons de supposer qu'il y

une inégalité de traitement dans le canton de Berne entre les propriétaires bernois et les propriétaires neuchâtelois. 3. Plusieurs percepteurs bernois ont com-

mis des détournements et ont pris la fuite, en sorte qu'il est à craindre que les proprié-taires neuchâtelois ne soient confraints de payer deux fois.

4. Les registres cadastraux du canton de

Berne sont mal tenus.

Le Conseil d'Etat décide de répondre qu'une partie de ces allégués ne sont pas suffisamment prouvés pour justifier son intervention dans l'administration intérieure d'un autre canton et que, pour l'examen des autres, il est absolument incompétent. En ce qui concerne le paiement de la plus value, les recourants peuvent, comme d'autres pro-priétaires bernois l'ont fait, s'adresser au Tribunal fédéral.

— Le lac de Neuchâtel n'est pas rassasié — Le lac de Neuenatei n'est pas rassasie de ses victimes. Le 1° février il réclamait David Perret, peu après c'est un jeune homme, Jean Berner, vigneron de M. Pelit-Pierre Steiger, habitant Peseux, qui a dis-paru sous la glace entre Auvernier et Serrières.

Jean Berner, Argovien, né à Serrières, était âgé de 25 ans. Son père est mort, il y a guelques mois à peine. C'est à lui qu'in-combait la tâche difficile d'élever une nombreuse famille et de lui procurer des res-

CANTON DE FRIBOURG

On nous écrit de la Haute Gruvère :

« Nos braves montagnards se préparent a fêter avec enthousiasme la rentrée dans le diocèse de Mgr Cosandey, dont la parole vraiment épiscopale a ému tons les cœurs.

Hier lundi, cinquante jeunes gens de Montbovou, de Lessoc et d'Albeuve gravissaient pleins d'ardeur une des plus hautes simes de la contréa.

cimes de la contrée.

• Ce n'est pas sans effort, qu'en hiver, on escalade une montagne. Mais la foiet l'amour qui animaient ces vaillants cœurs rendaientla marche plus légère. Il fallut pourtant à peu près trois heures à cette glorieuse phalange pour arriver au sommet. Là, sans perdre un instant, elle se mit à préparer le bois nécessaire à un feu de joie que vous pourrez voir depuis Fribourg au jour heureux de l'arri-vée de notre bien aimé évêque. On travails jusqu'à la nuit avec une ardeur digne de tout éloge. Ce soir de Carnaval, ces braves jeunes gens rentraient dans leurs villages plus gais, moins fatigués que s'ils avaient passé la journée sur un pont de danse. Honneur à eux!

« Nous apprenons que ce même jour les jeunes montagnards d'Enney, d'Estavan-nens et de Grandvillard montaient joyeux sur une autre cîme, tandis que ceux de Gruyère et du Pasquier allaient préparer rillumination des hauteurs qui gardent l'en-trée de la Haute-Gruyère. Les habitants de Neirivue et de Villars-sous-Mont se prépa-rent à imiter leurs voisins.

Le diocèse de Lausanne a entendu di-

manche cette belle et touchante parole: l'Evêque vous aime! Puissions nous tous non-seulement par des démonstrations extérieures, mais encore par notre soumission, par notre docilité, répondre à l'amour par l'amour et à l'immolation par le sacrifice ! Fiat! >

Fribourg, 11 février.

Monsieur le Rédacteur,

Je vous prie de demander à qui de droit, par l'intermédiaire de votre journal, si un employé postal, en uniforme fédéral, fai-sant le service de la poste dans un train mixte, peut s'installer dans les wagons destinés aux voyageurs, se prendre de chicane avec ceux-ci, insulter des personnes absentes et scandaliser, par ses propos, des per-sonnes qui ne pensent pas comme lui, et qui, pourtant, ont le droit d'être tranquilles dans

un wagon, où ils payent leur place?

On se demande aussi, si ce même employé, pris de vin, se conchant et dormant sur les sièges destinés aux voyageurs, ne devrait pas être mis à l'ordre par les personnes auxquelles incombe la police du train ? ??

NAMARTIES DE L'ELIVAGER

Lettres de Paris

(orrespondance particulière de la Liberté)

Paris, 9 février.

Ce n'est point pour cause de santé que Ce n'est point pour cause de saulé que M. de Freycinet a renoncé à se rendre à la commission de l'amnistie. Au dernier moment, on lui a fait comprendre que le mi nistre des affaires étrangères ne devait pas intervenir dans cette question brûlante. Si, en effet, il se montrait faible, disposé aux concessions, nuageux et réservé, l'Europe pourrait s'en inquièter : en contraire il pourrait s'en inquiéter ; si, au contraire, il tenait le langage voulu pour rassurer l'Europe, il déchaînerait certainement toutes les colères des gauches extrêmes.

Par ces motifs, M. Cazot a senl élé chargé d'expliquer la pensée du gouvernement.

Une personne qui a toujours été en rap-ports très suivis avec M. Waddingtou, et qui plusieurs fois, dans la presse, a exprimé la pensee de l'ancien président du conseil, manifestait devant moi, ce matin, la conviction absolue que le voyage du prince Pritz en Italie était motivé par la volonté pressante de M. de Bismark, d'amener une rupture entre Rome et Paris. Le princechancelier aurait su que l'Italie, aussi mal traitée que nous au congrès de Berlin, n'é-

traitée que nous au congrès de Berlin, n'était pas éloignée de servir d'intermédiaire à un rapprochement entre la Russie et la France, et c'est cette éventualité qu'il aurait jugé nécessaire d'écarter à tout prix.

L'esprit de la Commune est loin d'être éteint dans la population parisienne. M. Yves Guyot est élu conseiller municipal du IV arrondissement (quartier Notre-Dame). L'auteur de la violente campagne de la Lanterne contre le préfet de police, le vieux petit employé, triomphe au nez et à la barbe de M. Andrieux La presse intransigeante est en liesse.

est en liesse.

sait de plus, que M. Caubet, ancien conseiller municipal de Paris, a été décoré sur la proposition du ministre de l'Intérieur. sur la proposition du ministre de l'Intérieur. Son supérieur, M. Andrieux, a été oublié dans les générosités du gouvernement. Les journaux efficieux, tels que le National, relèvent cette singulière omission et se demandent par quoi elle a pu être motivée. M. Lepère aurait il voulu faire des avances gracieuses au conseil municipal, flatter ses raucanes, au détriment de l'autorité et du prestige du préfet de police?

Je signale particulièrement à votre attention l'extrait que vous trouverez plus loin des réflexions inspirées au Journal des Débats par l'élection du citoyen Yves

Débats par l'élection du citoyen Yves

Guyot.

La question du Français, à propos d'un ancien communard amnistié dont M. de fait un ministre plénipoten-Freycinet a fait un ministre plénipoten-tiaire, est au moins tardive. Chacun sait à quoi s'en tenir sur cette nomination, dont le bénéficiaire est M. Barrère, jeune rédacteur de la République française. C'est surtout aux ambassades de Russie et d'Autriche qu'on s'est montré scandalisé de cette nomination.

La nonvelle faveur dont vient d'être l'objet M. le conseiller d'Etat Blondel, promu Tobjet M. le conseiller d'Etal Biolidei, promu à la cour de cassation, provoque bien des commentaires dans le monde du barreau, du Palais et des facultés de droit. On trouve que l'ancien doyen de la Faculté de Douai, professeur médiocre, et dont les ouvrages sont parfaitement inconnus, franchit bien brusquement des échelons où n'ont jamais pu atteindre des jurisconsultes éminents comme Coullier-Lepoitvin, Demolombe et autres.

Une indiscrétion de frères et amis :

· Ce qui aurait beaucoup contribué à apaiser la querelle survenue entre MM. Hum-bert et Lockroy, c'est la conviction que les éléctions générales ne sont pas loin. M. Lo-ckroy, quesit compais que desse la nésiede ckroy aurait compris que dans la période électorale on a souvent besoin de plus petit que soi et, dans les grandes villes, de plus rouge que soi. »

Le rapport du Comptoir d'Escompte vient

d'être publié.

L'ensemble des opérations sociales pour l'année 1879 s'est élevé à 7,502,000,000 fr. Le bénéfice des escomptes a été de 2,217,000 fr.

Les opérations classées sous la rubri-

Comptes courants des agences en France » se sont élevées à 2,387,000,000 fr.

Les « comptes courants des agences à l'étranger » se sont élevés à 2,265,000,000 fr et ont donné 4,521,000 fr. de bénéfice, et lee « opérations diverses » qui ont atteint 1,134,000,000 fr. ont laissé 3,072,000 fr. de bénéfice.

Le dividende de 1879 est fixé à 44 fr. sur lesquels un escompte de 18 fr. a été payé le 1er août dernier et dont le solde, soit 20 fr., est en paiement depuis le 2 février courant.

P.-S. — M. Lepère, ministre de l'intérieur, est atteint d'une forte bronchite. Le ministre sera obligé de garder la Chambre plusieurs jours.

matin, a succombé, à la suite d'une maladie de cœur, M. Carrey, député de Seine-et-Oise.

M. Carrey était inscrit au groupe de la gauche républicaine.

La commission mixte d'état-major s'est réunie aujourd'hui. Elle a décidé que nombre des officiers d'état-major serait de trois cents.

La commission laisse au ministre la faculté de nommer les stagiaires.

L'amiral Jaurégniberry serait revenu sur sa décision. Il semble à peu près certain qu'il n'y aura aucun changement dans le cabinet.

Ce n'est pas sans soulever de nombreux mécontentements dans le cabinet, que M. de Freycinet a admis les sous secrétaires d'Etat dans le conseil des ministres.



Alsace-Lorraine. - Le Morning-Post apprend qu'un différend a éclaté entre le feld-maréchal de Manteuffel et le secréle leid-marechal de Mantennel et le secre-taire d'Etat Herzog à propos de l'autonomie de l'Alsace-Lorraine. Le gouverneur d'Al-sace-Lorraine serait allé plus loin dans ce seus qu'on ne le voulait à Berlin.

Italie. — A l'occasion de l'anniversaire des journées de février 1853, la Société de la Fraternité ouvrière républicaine s'étant rendue en corps au cimetière de Milan pour déposer une couronne, la police l'a sommée de lui livrer cette couronne, parce qu'elle portait l'inscription séditieuse de fraternité républicaine. Une courte lutte s'est engagée, dans laquelle la couronne a été mise en lambeaux. L'individu qui la portait a été arrêté, puis relâché.

Le cortège est ensuite arrivé au cimetière sans autre incident.

Angleterre. — Le *Times* constate que, pendant que tous les lacs des parcs de Londres sont converts d'une épaisse couche de glace, que la Serpentine reçoit en un jour près de 35,000 visiteurs, et qu'à Ré-gent's Parck il y a 16 ou 18,000 patineurs, la température de l'île de Wight est remar-

quablement élevée. Vers le 13 janvier, la chaleur des rayons solaires a été très forte, et, suivant les opérations transmises au journal de la cité par un membre de la Société météorologique, quatre jours, depuis cette époque, ont donné, au soleil, des résultats thermométriques extraordinaires en cette saison.

Le 26 janvier, 98 degrés Farenheit (36 degrés centigrades); te 27 janvier, 113 degrés Farenheit (45 degrés centigrades); le 28 janvier, 115 degrés Farenheit (45 degrés centigrades); le 29 janvier, 110 degrés Farenheit (48 centigrades).

Lest à remarquer que densis greta

Il est à remarquer que, depuis quatre jours, un épais brouillard couvrait la ville de Londres; que, sur la Tamise, la naviga-tion était arrêtée, et que toutes les commu-nications étaient interrompues.

Autriche. — Les journaux annoncent qu'une délégation des députés allemands de la Bohême a été reçue lundi matin à 10 h. par l'empereur.

Répondant à l'allocution du comte Mansfeld qui a surtout fait ressortir l'idée gouvernementale autrichienne, l'empereur a déclaré qu'il recevait avec plaisir le memo-randum des députés allemands de la Bo-hême et qu'il tiendrait sérieusement compte de la teneur de cert de la teneur de ce document en examinant le memorandum des députés tschèques.

La Correspondance politique constate que les contributions directes ont produit l'année

dernière 94,249,000 florins, c'est-à-dire 891,000 florins de plus qu'en 1878.

Le produit net des contributions indirectes s'est élevé à 178,938,000 florins c'est-à-dire 6,547,000 florins de plus qu'en l'année

Mongrie. - Le tribunal de Pesth a demandé à la Chambre haute de sui livrer le baron Maithewenyi contre lequel une

instruction criminelle a été ouverte à pro-

pos de son duel avec M. Verhovay. Cette demande a été renvoyée à la com-mission d'immunité de la Chambre.

La Chambre haute a adopté sans modi-fication le projet relatif à l'administration de la Bosnie.

Espagne. - Otero, l'auteur de l'attentat contre le roi et la reine d'Espagne, a été condamné à mort par le tribunal de première instance.

Le jugement passera à la cour d'appel.

Turquie. - M. Corti, ambassadeur d'Italie, a conseillé à la Porte d'éviter un conflit entre les Albanais et le Monténegro, consit qui rouvrirait la question d'Orient, et a proposé de donner au Montenegro comme compensation un territoire habité par des chrétiens.

Le Montenegro a adhéré à cette proposi-

La Porte a déclaré à M. Corti qu'elle l'ac ceptait en principe, qu'elle la soumettrait au conseil militaire, et a donné l'assurance de son vif désir de se réconcilier avec le Montenegro et de gagner l'amitié de l'Italie. — Selon le *Times*, lord Salisbury a émis

l'idée de nommer une commission collective technique pour procéder à la délimitation des frontières grecquessur les lieux mêmes, en tenant compte des réclamations et des droits réciproques des deux pays.

Cette proposition a été accueillie en prin-cipe à Paris.

Afghanistan. - On mande de Londres, 6 février, que le recueil des dépêches relatives à l'Afghanistan a été distribué. Ces dépêches vont du 2 juillet au 3 décem-

Une dépêche du général Roberts, du 22 novembre, rapporte une conversation qu'il a eue avec Yacoub-Khan, le 22 octobre, et cite des faits prouvant que l'émir Chire-Ali, dans les dernières années de son règne, se détournait de l'Angleterre et penchait vers une alliance avec la Russie. Le général Roberts dit qu'il existe de nombreuses indica-tions de l'existence de relations intimes entre la Russie et l'Afghanistan à cette époque, entre autres l'abondance de monnaie et de marchandises russes à Caboul, et le goût des modes russes chez les Afghans.

La rupture de l'Angleterre avec l'émir Chire Ali a démasqué et arrêté une très grande conspiration contre l'empire indien.
Des préparatifs militaires de toute espèce, des travaux de fortifications, entrepris par l'émir sur une échelle immense, ne pou vaient être motivés que par la prévision d'hostilités avec les Anglais. Il est difficile de comprendre comment de pareilles dépen-

de comprendre comment de pareilles dépen-ses pouvaient être couvertes par les res-sources exiguës de la trésorerie afghane.

Une dépêche de lord Cranbrook à lord
Lytton, en date du 11 décembre, dit qu'il
paraît évident qu'il ne reste aucun espoir
d'établir dans l'Afghanistan un gouverne-ment unique ayant des chances de durée.
Le dénêche dit qu'il sera peut être possible La dépêche dit qu'il sera peut être possible de trouver des combinaisons conciliant les intérêts des chefs et du peuple afghan avec la sécurité de l'empire britannique dans

Un incendie a éclaté au Irlande.

théatre royal de Dublin.

Six personnes ont péri. On a en beaucoup de peine à empêcher que l'incendie ne gagnat les bâtiments environnants.

Amérique. - Le Times donne les dé-

Amérique. — Le Times donne les détails d'une éruption volcanique qui s'est produite à la Dominique, et d'une désastreuse inondation à Saint Kitts (Antilles). Le dimanche 4 janvier, à 11 heures 5 minutes du matin, les habitants du Roseau, capitale de la Dominique, ville située sur la côte de l'Ouest, furent soudainement plondes dans une obscurité complète, quoign'il gés dans une obscurité complète, quoiqu'il y eût une forte pluie dans la matinée ; jusqu'à dix heures et demie, le ciel avait été clair, et rien n'annonçait ce qui allait arri-ver, si ce n'est une forte odeur de soufre remplissait l'atmosphère ; mais dans une île où les sources sulfareuses abondent, cela est tellement habituel que peu de personnes y avaient fait attention.

Avec cette étrange obscurité vinrent des torrents d'eau blanche comme du lait, mê-lée de sables et de cendres volcaniques noires, auxquels se mélaient de britlants éclairs et des coups de tonnerre répétés. De temps a autre, entre les coups de tonnerre repetes. De temps à autre, entre les coups de tonnerre, on en-tendait des bruits souterrains étranges, qu'on ne peut comparer qu'aux vagues se brisant contre la côte.

Tout cela dura près de 15 minutes, qui parurent aux habitants un siècle d'horreur.

Quand le jour reparut, on vit la ville cou-verte de cendres d'un pouce d'épaisseur ;

toute la campagne présentait un aspect inusité. La cause de cet étrange phénomène volcanique ne resta pas longtemps un mystère; le lendemain matin, pendant une éclaircie dans le déluge de pluie, on vit, suspendu an dessus du cratère du « Las bouile. pendu au-dessus du cratère du « Lac bouillant » et se dessinant sur l'azur du ciel, un nuage semblable à celui que Pline le jeuns à décrit, et qu'on observa au-dessus du Vésuve au mois d'août 79 de notre ère.

Le « Lac bouillant » de la Dominique est

le centre d'un large cratère à l'extrémité sud de l'île qu'on appelle les montagnes de la Grande Soufrière.

Il faut ajouter que pendant l'éruption presque toutes les rivières de l'île débordèrent, et que, dans la rivière du Pont-Mulatre, tous les poissons moururent, même aux abords de l'estuaire, et que les habitants en remplirent des paniers.

L'inondation de Saint Kitts a eu lieu le dimanche 11 janvier, exactement une se-maine après l'éruption que nous venons de

L'ouragan commença vers dix heures du soir, par une très forte pluie qui redoubla d'intensité jusqu'à minuit; à ce moment, on eût dit que ce n'était plus une pluie, mais des masses d'eau qui tombaient. Par inter-valles, il y avait de violentes rafales, des éclairs flambovants et une ou deux fois une trépidation onduleuse du sol.

Il ne manquait plus qu'un choc violent à ajouter aux horreurs de la nuit; il eut lieu vers deux heures et demie du soir, le 12 janvier, au moment où l'ouragan attei-gnit toute sa fureur. Après cela, il com-mença à diminuer; à quatre heures et demie tout était silencieux et l'œuvre de des-

truction était accomplie.

Le lendemain, quand le jour parut, une scène de désolation se présenta aux habi-tants de la Basse-Terre, capitale de l'île. Un grand nombre de maisons avaient été emportées; toutes les rues et les places publiques étaient tellement remplies de sables et de débris qu'elles étaient à peine reconnaissables naissables

Quelques uns des édifices publics, tels que l'hôtel des postes et la trésorerie, ont con-sidérablement souffert. Toutes propriétés des terres basses près de la côte ont été en partie submergées. On évalue à plus de 30,000 liv. st. les dégâts causés aux routes, aux ponts et aux propriétés.

Le nombre des morts n'est pas encore exactement déterminé, mais on peuse qu'il a péri environ 200 personnes, noyées ou victimes d'autres accidents. Ce qui est cer-tain, c'est que 40 cadavres ont été retrouvés et que des mesures ont été prises pour re-chercher les autres. On vient au secours des pauvres gens de la Basse-Terre qui sont maintenant sans asile.

DÉPÊCHES TÉLEGRAPHIQUES

Paris, 10 février.

L'Agence russe croit que l'état de l'impératrice empêchera les princes étrangers de venir présenter leurs félicitations à l'occasion de l'anniversaire du czar

Paris, 10 février.

M. Crémieux, sénateur, vient de mourir. La débâcle de la Loire s'effectue heureu-

Constantinople, 10 février.

Un grave accident est arrivé hier à la ca-serne de Beïcos (village sur la rive asiatique du Bosphore) qui s'est écroulée; 200 soldats ou officiers ont été tués; 300 ont été blessés.

New-York, 10 février.

Le New-York Times se dit autorisé à déclarer que le général Grant acceptera la candidature républicaine pour la présidence des Etats-Unis, si la convention nationale républicaine le désigne pour son candidat.

FAITS DIVERS

Le fusilier Bridet, en garnison à Hesdin, ayant écrit à ses parents, — rapport à la pièce de 10 fr. qui lui était si nécessaire, a reçu de l'auteur de ses jours la réponse suivante qui, après avoir fait le tour du quartier, a couru toute la ville, et chacun, civil ou militaire, d'en rire à se tordre. Il y avait de quoi, comme on en va juger:

A Monsieur: Monsieur notre fils fusillé au 73 régiment d'infanterie de la ligne, 4° bataillon, 4° compagnie, à Hesdin d'Artois: a'ous c' qu'il est parti avant z'hier (1) pour s'y faire parvenir ous c'qui s'ra si y est à la réception de la présente. Mon cher enfant,

Je mets verbalement la plume à la main de Jacqueline la promise qui t'écris pour moi au lieur de ta mère à seule fin de te faire assavoir que tes deux mois de billet nous sont zarrivés à bou port, rapport à la pièce de 10 fr. qui t'est si nécessaire. En te remerciant pas moins de tes escru-

pules ça ne me gênerait pas du tout de t'en-voyer cette pièce de 8 fr. sans me gêner, mais à c'theure, même en me gênant ça me serait difficile vu que nous avon t-acheté une vâche l'aut'mois qui nous a coûté les

yeux de la tête.

Ta tante Greluchet me les aurait bien avancés, la pauv'iemme, mais ell'iles a pas; ton frère il est za, mais il lui font besoin.

Nous nous sont donc tertous cautérisés pour parfaire la pièce de 6 fr. que je t'envoye sur ta demande.

Y a du nouveau chez nous — L'garde champête s'est fichu en ribotte à c'matin; on l'a trouvé ronflant dans un fossé, même qu'il avait perdu son sabre et sa coquarde; si queuque fois que t'étais en position de lui envoyer un vieux sabre qui ne pourrait plus servir à rien de rien, tu lui ferais plaisir d'y en faire présent par la poste sans

que ça lui coute.

Jaqueline l'aime tant qu'al en est idiofe;
mais al est ialouse à faire frémir et te re
commande bien de ne pas faire le jeune
homme avec la pièce de 4 fr. dont que nous sommes convenus.

Pour ce qui est de notre santé, al est bonne. Il n'y a que la vache qu'est pas à son article depuis qu'al a vêlé; le vélérinaire lui a tiré deux fois du sang, la pauv'-bête elle est si changée, si changée que tu ne la reconnaîtrais pas quoique tu l'aye jamais vue.

If y a encore moi qui braille tout mon saoul d'une dent de sagesse qui me pousse sur le devant — à part cè, nons nous portons tous bien, la poule noire est après couver, et je désire que la présente te trouve de même.

Faut que t'aye fait queuqu'bêtisse pour être déjà fusillé, l'maître d'école dit comme ça que c'est la plus grave des punitions.

Continue, mon cher enfant, à t'entertenir dans les bonnes indispositions d'un bon fils envers tes peres et meres auxquels se joint Jacqueline et la vieille maire Saindoux, ta

nourice pour la vie.

Jean Népomucène Ignace Brider

Cultivateux à Aubeterre (Charente).

Comme finissement ta mère t'envoye à mon insulte la pièce de 40 sous que lu de-

mandes, mais, toute réfection faite, elle croit qu'al fera mieux de la garder pour ne pas te conduire en dépenses.

(1) Par une heureuse fortune, heureuse pour les Hesdinois, sinon pour le «fusillé » Bridet, ce-lui-ci, retenu à l'infirmerie pour cause de congé-lation du nez, n'avait pas quitté Hesdin quand y parvint la prose phènomènale de son papa,

M. Soussens, Rédacteur.

En vente à l'Imprimerie catholique suisse

PHOTOGRAPHUES

Mgr COSANDEY

Evêque de Lausanne

Format album 4 fr.
Format cartes de visite 50 cent

EMPRUNT

4 1₁₂ 0₁₀ du canton de Fribourg, de 1872

REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS NON CONVERTIES

Ensuite du décret du 14 septembre 1879 du Grand Conseil du canton de Fribourg et de la publication faite dans les journaux, les obligations de l'emprunt 4 1₁2 p. 0₁0 de 1872 non converlies seront remboursées à partir du 15 février courant. Le remboursement des titres et le paiement des coupons échéant au 15 février 1880 auront lieu :

A Fribourg, à la Calsse de la Recette générale ; A Bâle, à la Banque commerciale ;

Genève, chez MM. A. Chenevière et Cio;

A Caneve, chez Ma. A. Cheneviere et d';
A Lausanne, à la Banque cantonale vaudoise;
A Berne, à la succursale de la Banque commerciale de Bâle;
A Neuchâtel, chez MM. Pary et G'a;
A Strassbourg, à la Banque d'Alsace et de Lorraine;
A Stuttgart, à la Wurtembergische Vereins Bank;

A Francfort sur le Mein à la Deutsche Vereins Bank;

Les titres devront être accompagnés des coupons non échus ; la valeur des coupons man-quants sera retenue en déduction du copital.

L'intérêt des dites obligations cesse de courir à partir du 15 février courant.

Fribourg, le 5 février 1880.

(40)

Le Directeur des Finances L. WECK-REYNOLD.

Pilon d'Os

Jean Zehntner, Tanneur

Au Gotteron, près de Fribourg

Débit de poudre d'os de première qualité. S'adresser à la Tannerie Zehntner, en l'Auge, ou à Charles Brohy au Pilon d'os, au Gotteron. (39)

LES MISSIONS CATHOLIQUES

BULLETIN HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ DE L'ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

PRIX D'ABONNEMENT : 10 francs par an pour la France ; 12 pour l'Union Postale

Le mode le plus simple d'abonnement est de prendre un mandat sur la poste au nom du Directeur des Missions catholiques,

Rue d'Auvergne, 6 à LYON

Les Missions catholiques forment aujourd'hui onze volumes que l'on peut se procurer franco par chemin de fer aux conditions suivantes: En onze volumes brochés, 94 fr. — Séparément: 1er aunée (26 juin-31 décembre 1868), 3 fr. 50; — 2e année (1er janvier-31 décembre 1869), 6 fr.; — 3e année (1er janvier-14 octobre 1870), 4 fr. 50; — chacune des huit années suivantes, 10 fr. — En neuf volumes reliés, demi chagrin rouge, 18 fr.; 1871-1872, 1 vol. 14 fr.; et chacune des sept années suivantes, 14 fr. — En neuf volumes reliés demi chagrin rouge, 18 fr.; 1871-1872, 1 vol. 14 fr.; et chacune des sept années suivantes, 14 fr. — En neuf volumes reliés demi chagrin rouge, alas fulle inspée, 139 fr. — Séparément: 1868-1870. volumes reliés, demi chagrin rouge, plats toile jaspée, 139 fr. — Séparément: 1868-1870, 1 vol., 19 fr., et chaçun des huit autres volumes, 13 fr. Fondées en 1868 par les Conseils centraux de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, les Missions catholiques comptent aujourd'hui des souscripteurs dans tous les pays et sont treduites en quetre les montes les montes de la Propagation de la Prop

Arssions camouques compent any traduites en quatre langues. Elles ont été l'objet des approbations les plus flatteuses. S. S. Pie IX, après leur avoir accordé trois fois la bénédiction apostolique, a daigné leur adresser, à la date du 15 mai 1876, un bref d'encouragement En 1875, au Congrès international des sciences géographi-

ques (VII groupe), elles ont obtenu une mention honorable.

Les Missions catholiques paraissent tous les vendredis, par numéro de 12 pages, à 2 colonnes. Chaque numéro se compose de deux parties: la première fait connaître les travaux quotidiens des missionnaires: la seconde comprend des relations de voyages, des études géographiques, ethnographiques, etc. Les Missions catholiques publient aussi des cartes et des dessins entièrement inédits, envoyés par les missionnaires.

Le produit des abonnements aux Missions catholiques est versé dans la caisse de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

On demande

Une bonne cuisinière pouvant fournir de bons certificats de moralité. S'adresser: Casier Américain No 589, Chaux de-

vendre Pour cause de partages, une jolie pro-priété située à proximité de Fribourg, au point de jonction de la route de **Rerne** et de celle de **Bulle** par la **Roche**, au bout du grand Pont Suspendu, avec deux bâti-ments dont l'un avec un droit d'auberge perpétuel, une jolie propriété entre deux, perpétuel, une joite propriete entre deux, comprenant un pré avec verger de la contenance d'environ quatre poses et une fontaine intarissable. Il existe pareillement sur la propriété une grange avec l'écurie et remise et les bâliments ont plusieurs excel-

S'adresser pour renseignements au sous-

ientes caves.

L. Bourqui, Notaire.

Attention

Le soussigné prévient les amateurs de l'équitation, que les cours d'équitation com-menceront le 15 février prochain. On pen se faire inscrire d'avance. (27)

F. Cotting, capit

Livres de prières

Saint Alphonse de Liguori

Prières choisies de saint Al-phonse de Liguori. Reliure toile anglaise Prix: 1 fr. 50.

Pratique de la perfection mise à la portée de tous les fidèles, d'après saint Alphonse de Liguori. 2 beaux volumes de 462 484 pages. Prix: en brochure 3 fr. 20 en reliure percaline noire: 4 fr.

Le Sacr Cœur de Jasus, d'après saint Alphouse ou méditatio s poul le mois du Sacré Cœur, pour l'heure sainte, pour le premier vendredi du mois et pour une neuvaine au Cœur de Jésus. 22° édition, reliée en percaline noire. Prix du petit for mat: 1 fr. 80; du grand format: 2 fr. 50

Le Très Saint Cœur de Marie, d'après saint Alphonse on mè ditations pour le mois de Marie, pour ses fêtes et pour tous les samedis de l'année Prix du petit format: 1 fr. 80; du grand format: 2 fr. 50. Relié en percaline noire.

Les plus belles prières, de saint Alphonse de Lignori. Reliure toile and claise. Prix: 3 fr.

Gloires de Marie, par saint Alphouse de Liguori: Prix en brochnre 2 fr.: en reliure percaline noire: 3 fr. 20.

MESSIFURS les ecclésiastiques peuvent se procurer à l'Imprimerie catholique des billets de Pdques, dans le plus bref délai.

ON TROUVE

A l'Imprime rie catholique, Un grand choix de romans chrétiens des meil-leurs auteurs, à fr. 1,50, 2 et 3.

BOURSE DE GENÈVE DU 9 FEVRIER

FONDS DETATS	COMPTANT	TERME	DEMAYDE	OFFRE	ACTIONS	COMTANT	TERME	DEMANDE	OFFRE
4 0/0 Genevois 4 1/2 Fédéral 1887 5 0/0 Italien 5 0/0 Valais OBLIGATIONS Ouest-Suisse Suisse-Occidentale 1873-76 1878 8 0/0 Journe à Eelépens Franco-Suisse 4 070 Central-Suisse 4 172 0/0 Central Nort-Est 5 0/0 Joura-Berne Lombardes anciennes nouvelles Autrichiennes nouvelles Méridionales Bons méridionaux Nord-Espagne Orédit foncier russe 5 0/0 Socièté générale des chemins defer.	COLUMN TO SERVICE AND ADDRESS.	81 50 	97 102 1/4 102 80 1010 458 1006 427 1/2 345 440 995 1017 255 1/4 262 1/2 37 1256 521 1/2 320 502 1/2		Suisse-Occidentale privilégiées . Central-Suisse . Nord-Est Suisse . Drivilégiées . Union Suisse . Suint-Gothard . Union privilégiées . Comptoir d'escompte . Banque du commerce . 4 de Genève . 5 Fédérale . Cocide Suisse des chemins de fer Banque des chemins de fer Banque des chemins de fer Banque des chemins de fer . 6 Paris et Pays-Bas . Crédit Lionnais . Association financière genevoise . Omnium genevois . Baslerbankwein . Industrie genevoise du gaz . 5 belge du gaz . 6 Gaz de Genève . 7 Marseille . Appareillage, Gaz et Eeau . Tabaes italiens .	103 469 335 182 369 256 810 625 440 447 570 875 866 715 760 515 5667 72	103 402 325 326 129 366 112 2-6 3-7 572	103 480 326 1133 885 102 227 310 625 615 447 575 6200 883 880 715 1230 667 72 830	105 462 925 125 828 103 9257 312 630 1365 450 6310 885 882 720 1250 5767 75 670 75

BOURSE DE PARIS

9 février	AU COMPTA	NI			10 février
98 06 82 10 116 10 	Consolidés 8 0/0 Français 5 0/0 id Or, à New-York, Argent à Londres		•		97 83 83 90 116 95 128 50
r kang	A TERME	311		LI DE	
82 10	8 0/0 Français .			1	82 17
116 30	5 0/0 td	100	g iş		
81 40					81 55
	8 0/0 Anglais .	6	20	SH.	
10 45	5 0/0 Ture		D.N	Die Fe	
	5 0/0 Russe 1877				1 -1
74 37	4 0/0 Antrichien				918 75
912 50	Banque de Paris.	16			918
927 50	Crédit Lyonnais.		300		925 50
672 50	Mobilier français	SE.	in a		1127 50
1120 -	Crédit foncier .	16	100	1	747 50
748 75	Mobilier Espagnol		i Alt		592 56 592 50
596 25	Autrichiens		133		
1318 75	Gaz Parisien	21	100		1811
767 50	Euez		146	0.4	110